





01-CE220308

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Julie Lavallée que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **4. GRILLE-MATIÈRES 2022-2023**

Le directeur propose la grille-matières 2022-2023.

Dans l'optique que le CSS désire uniformiser les services en psychoéducation et les TES, 4 postes seront disponibles pour Belle-Vallée.

Après consultation du personnel enseignant, il propose de diminuer l'anglais à 5 h au lieu de 6 h. Ce changement diminue également l'aide pédagogique des enseignants à 2 h au lieu de 3 h qui sera comblé par les services de psychoéducateur et TES.

02- CE220308

Après discussion, **IL EST PROPOSÉ** par Carole Dumontier d'adopter la grille-matières 2022-2023 telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **5. AFFAIRES NOUVELLES**

- a) Photos des finissants absents : Le directeur informe les membres que lors des séances photos des finissants, plusieurs étaient absents en raison de la Covid. Il y aura donc reprise de photo par Guylaine Plourde. Le directeur a fait l'achat d'une toge pour pallier à cet inconvénient au cours des prochaines années.

### **6. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, Guylaine Plourde propose la levée de la réunion à 19 h 17.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

---

Ménaïk Bleau, présidente

---

Martin Fréchette, directeur d'école